

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 38 (1900)
Heft: 45

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: Soutter, Jules
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-198409>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Liéne, 11, Lausanne.

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE: Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50

ETRANGER: Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton: 15 cent. — Suisse: 20 cent.

Etranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.

la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Langue romanche.

Serix (près Oron), ce 29 octobre 1900.

Cher Monsieur,

Mon amour pour notre vieux patois m'a fait particulièrement goûter votre article du samedi 27 octobre, sur son riche cousin, le romanche, et m'engage à vous envoyer ces quelques lignes, résumé de lectures plus ou moins anciennes.

Deux tentatives pour grouper en pays grison les personnes s'intéressant à l'étude du romanche, la première, dont vous parlez, datant de 1863 et la seconde de 1870, n'eurent pas de succès. Une troisième, à la fin de 1885, jeta à Coire les bases de la *Societad raeto-romana* et réussit d'emblée à gagner plus de 300 adhérents.

Le but de cette société — laquelle n'a cessé dès lors de progresser et dont l'exemple devrait faire pâlir de jalousie les nombreux amateurs de patois que compte notre beau canton de Vaud — est de conserver et de rassembler les monuments du romanche et du latin et d'en recueillir les divers patois. Chaque membre paie une cotisation annuelle de cinq francs et a droit à recevoir gratuitement les *Annales*. La société se réunit deux fois par an en assemblée générale, et quatre fois en séance régulière. Dans ces réunions, il est de rigueur de parler romanche et « d'éviter », prescrivent les statuts, « des expressions étrangères ». Une autre société, la *Romania*, poursuit le même but dans les hautes vallées.

A la tête de ce *félibrige* romanche, travaille avec ardeur depuis de longues années, le conseiller national bien connu, M. Gaspard Decurtins, à Truns.

Tant il est vrai que l'homme n'apprécie souvent les biens qu'il possède que lorsqu'ils menacent de lui échapper, il s'est levé parmi nos compatriotes grisons une pléiade de philologues pour recueillir, devant l'invasion journalière de la langue allemande, les traditions orales, tout le folklore en un mot, de leur cher pays. Proverbes, vieilles chansons, locutions archaïques ont formé un recueil abondant et curieux en matériaux de toute sorte.

A côté de ces travaux purement philologiques est venue se greffer toute une littérature. Comme en Provence il n'y a pas que Mistral, dans les Grisons, Gaspard Decurtins n'est pas seul. Les Roumanille et les Aubanel, là-bas, sont, Huonder qui, de l'avis de judicieux critiques, est un lyrique de premier ordre; Muoth, auteur d'une épopée et de ballades d'une grande beauté; Caderas, Camathias et d'autres, peut être moins connus, mais non moins décidés à défendre le terrain contre la prépondérance germanique.

Que ne fait-on comme eux, chez nous, pour nos patois des Alpes, du Gros-de-Vaud et du Jura! La dernière heure va sonner pour le langage familial à nos pères. Et ce glas funèbre ne nous dirait rien? Allons, patoisans vaudois, mes frères, hardi! D'ailleurs, ne voyez-vous pas les savants autant qu'aimables rédacteurs du *Glossaire des patois de la Suisse*

romande vous tendre des bras reconnaissants.

A l'œuvre donc, avant qu'il soit trop tard!

Pardonnez, je vous prie, le décousu de ceci et soyez assuré de mon vif attachement.

OCTAVE CHAMBAZ.

Aigle, le 31 octobre 1900.

A la rédaction du *Conteur Vaudois*.

Monsieur,

La langue romanche est bien une langue et non un dialecte. Elle s'enseigne dans les classes supérieure de l'Ecole cantonale de Coire. Il y a encore actuellement des districts dans les Grisons où les jugements de tribunaux sont prononcés en romanche et publiés de même dans la *Feuille des Avis officiels*.

Pour les personnes qui pourraient s'y intéresser, il existe une grammaire de langue rhéto-romanche éditée par la maison Orell, Füssli à Zurich. L'auteur est M. Peter Justus Andeer, pasteur.

L'on peut aussi se procurer à Coire un dictionnaire rhéto-romanche-allemand à la librairie Hitz et Hail.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma sincère estime.

JULES SOUTTER.

La cuisinière de Vinet.

A propos de l'inauguration de la statue de Vinet, voici une charmante anecdote:

En 1833, la *Société de la morale chrétienne* de Paris affecta une somme de 500 francs pour prix d'un concours sur la question suivante:

« Est-ce un devoir pour tout homme de cherché à se former une conviction en matière de religion et d'y conformer toujours ses paroles et ses actions? »

Alexandre Vinet prit note du concours, mais certaines circonstances ne lui permirent de s'en occuper que fort longtemps après. C'est seulement en 1839, au moment où l'on allait retirer du concours une question posée sans succès depuis plusieurs années, qu'il termina son mémoire et le fit parvenir à destination.

Ce travail obtint le prix de 500 francs, accompagné d'une superbe couronne de laurier artificiel.

Vinet était à ce moment professeur à l'Académie de Lausanne, et, dès que le fait fut connu, les professeurs et les étudiants lui firent une petite ovation qui le toucha profondément.

L'illustre professeur accrocha sa couronne de laurier et n'y pensa plus. Puis, quelques semaines plus tard, jetant machinalement les yeux sur cet objet, il remarqua que de nombreuses feuilles de laurier avaient disparu. La semaine suivante, il constata de nouveaux dégâts, à l'occasion desquels il ne put s'empêcher d'interpeller sa cuisinière:

— Mais, dites-moi, Rosine, à quoi faut-il attribuer la disparition de ces feuilles? Qui peut ainsi dépouiller ma couronne? .

— C'est moi, répond ingénument la cuisinière, je savais que monsieur aimait tant le goût du laurier dans la sauce.

On dit que jamais Vinet ne rit de meilleur cœur que ce jour-là.

Deux almanachs.

Un lecteur du *Conteur vaudois* nous écrit:

Il me tombe sous les yeux l'almanach que publie pour 1901 un journal parisien illustré. Je ne vous en dirai pas le nom, car il n'est pas de ceux dont la place soit sur la table de famille, entre les ouvrages d'Urbain Olivier et la Bible de mariage. Nos pasteurs en interdiraient avec raison la lecture à leurs catéchumènes.

A côté de beaucoup de polissonneries, cet almanach contient cependant des pages amusantes, qui peuvent être lues de tous et auxquelles je me permets de faire quelques emprunts. Ils me serviront à faire, tout comme les princes de la critique, un parallèle entre ce genre de littérature en France et le type par excellence des almanachs populaires: *Le Messager boiteux* (le véritable) de Berne et Vevey.

Comme ce dernier, mon almanach parisien donne pour chaque jour des conseils pratiques d'agriculture. Voici pour janvier:

« Le mois de janvier étant peu propice aux fruits, légumes et céréales, on s'occupera avec succès de la culture des pâtes alimentaires. Voici une recette pour planter du macaroni.

Tracez des sillons à la charrue, dans votre champ; versez dans les dits sillons un mélange de jaune d'œufs, beurre et lait, bien battu. Cela fait, vous fermez vos sillons et piquez dans la terre des tiges de fer: tringles de rideaux, baleines de parapluie, etc. La pâte, en germant, monte autour de ces tiges et forme les succulents petits tubes jaunâtres connus sous le nom de macaroni. »

En février: « Quand la température est clémente, en février, on peut commencer à cultiver les jardins potagers. Pour ce faire, on enfonce dans la terre un grand nombre de souprières ou petites marmites, préalablement remplies de vermicelles; perles du Japon, choux et lard, poireaux et pommes de terre, etc. On met dans chacun de ces récipients un bon morceau de beurre et l'on attend qu'il pleuve dedans. Faire chauffer ensuite la pluie; on obtient ainsi de succulents potages qu'il ne reste plus qu'à saler. »

Une remarque sur le mois de mai:

« Le mois de mai a ceci de particulier qu'il revient tous les ans à la même époque; ce qui n'empêche pas les gens bien intentionnés de fredonner à tout propos: « Joli mois de mai, quand reviendras-tu?... »

La page consacrée au mois de mai renferme ce conseil:

« Les prétendus bienfaits de la pomme de terre constituent une erreur qu'il importe de combattre. A l'époque d'hygiène où nous vivons, il importe d'en proscrire l'usage, qui est des plus dangereux au point de vue de la santé publique. La pomme de terre, en effet, est un tubercule. Or il est avéré que les tubercules sont les meilleurs agents de la propagation de la tuberculose, cette abominable maladie, qui est la cause de tant de décès dans nos villes et nos campagnes. »

Juin inspire au facétieux auteur de l'opus-